

## Communiqué de presse

---

### La déviation des Roches L'Évêque ouverte à la rentrée 2009

Maurice Leroy, député, président du conseil général de Loir-et-Cher, et Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président en charge des infrastructures, effectuent, vendredi 29 août, une visite du chantier de la déviation des Roches-L'Évêque et vont assister notamment à l'opération dite de « poussage » du tablier du pont sur le Loir. Cette action correspond à la dernière phase de la construction du pont.

La déviation des Roches-L'Évêque est inscrite, depuis 2004, au programme des 5 déviations majeures prévues en Loir-et-Cher, avec celles de Vendôme, Cellettes, Contres et Mur-de-Sologne. Ces travaux structurants ont pour objectif d'améliorer les circulations nord-sud du département.

#### Les travaux en cours aux Roches-L'Évêque

Le pont sur le Loir, en cours de construction, est un ouvrage spectaculaire en raison de sa longueur de 70 mètres. C'est un pont mixte puisqu'il est construit avec des poutres d'acier et un tablier en béton. Le principe et les étapes de construction de l'ouvrage ont fait l'objet d'une réflexion environnementale. Les piles du pont, situées dans le Loir, sont réalisées avec un tubage qui s'ancre à 18 m de profondeur et s'élève à 4 m au-dessus du Loir. L'habillage de ce tube est effectué à l'aide de gros anneaux (des viroles) qui ont été préfabriqués en usine et ensuite placés autour du pieu. Ce dispositif a évité toutes les opérations de coulage dans le lit du Loir. Le tablier du pont a lui aussi été construit avec des éléments préfabriqués. Ce sont les entreprises Razel et Ducros, aidées de sociétés de sous-traitance, qui réalisent le pont sur le Loir, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre étant assurée par le conseil général.

#### La déviation des Roches-L'Évêque en bref

Les travaux de cette déviation longue de 2 km ont commencé en 2006 par la réalisation des remblais de consolidation de part et d'autre du Loir. Ces remblais sont issus des déblais du premier tronçon de la déviation de Vendôme.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

Parallèlement, trois ouvrages d'art courants ont été construits sur les communes de Villavard et de Saint-Rimay, dont deux enjambent des ruisseaux, et le 3<sup>e</sup>, un ouvrage de décharge hydraulique, permet l'évacuation des crues du Loir.

En 2007, l'ensemble des terrassements a été terminé toujours avec les déblais du premier tronçon de la déviation de Vendôme.

Au total, ce sont 80 000 m<sup>3</sup> de remblais qui, plutôt qu'être évacués en décharge, ont été réutilisés sur cette opération.

Enfin en 2008, ces réutilisations et les simplifications techniques appliquées à la construction du pont sur le Loir ont permis de réaliser des économies substantielles.

### **Le calendrier**

En septembre, seront lancés les marchés des couches de forme, des chaussées et des équipements ainsi que ceux des aménagements paysagers. Ces travaux se poursuivent au printemps 2009 pour une mise en service de la déviation à la rentrée 2009.

### **Les avancées techniques**

L'utilisation des déblais de la déviation de Vendôme en remblais en zone inondable fait l'objet d'un suivi scientifique avec le laboratoire central des Ponts et Chaussées et le Centre d'études techniques de l'Équipement, notamment en cas d'inondations.

Le suivi de ce chantier va permettre d'éditer une publication sur l'utilisation des matériaux sensibles à l'eau en zone inondable. La technique utilisée permet de rendre ces matériaux insensibles à l'eau grâce au traitement à la chaux.

---

### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)